

COMMUNE DE SAINTE NEOMAYE
Compte rendu de la réunion d'installation du Conseil Municipal
en date du 28 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 du mois de février à 19 h 00, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-NEOMAYE.

Présents : Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Daniel THIOT, Valérie BRIAUD, Francis TESSERAU, Patrick LAMORT, Aurélie GAUTIER, Mickaël ROBIN, Henry BURGAUD, Patrice DORAY.

Absents excusés : Sabine DUSSART, PELLERIN Delphine, Florence MENARD, Elodie ROULLET donne pouvoir à Aurélie GAUTIER, Jean-Luc EPRINCHARD donne pouvoir à Roger LARGEAUD.

Secrétaire de séance : Céline RIVOLET

Le conseil municipal dûment convoqué le 23 février 2022 s'est réuni sous la présidence de Roger LARGEAUD Maire, pour une séance ordinaire.

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 17 janvier 2022 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

I – Numérotation de la Zone Artisanale

2022-008

Monsieur le Maire explique que les services de la poste nous ont sollicités car le manque de numéros et de nom de rue occasionne des erreurs de distribution du courrier sur la zone artisanale. Aussi il convient d'effectuer un adressage plus adapté.

Les élus, après en avoir délibéré, décide de ne pas attribuer de nouveau nom de rue mais de maintenir l'appellation « Zone Artisanale des Groies » car cela occasionnerait un changement total d'adresse pour les entreprises déjà installées cependant des numéros sont attribués de 1 à 11. Cette information sera transmise aux services de La Poste ainsi qu'aux entreprises concernées.

II – Principe de virements de crédits

2022-009

La nouvelle nomenclature comptable M57 ne permettant plus de budgéter des dépenses imprévues, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section (hors chapitre 012 dépenses de personnel) dans la limite de 7 % des dépenses réelles de fonctionnement et de 7 % des dépenses réelles d'investissement.

Monsieur le Maire informera les élus dès qu'il aura effectué un virement, lors du conseil municipal qui suivra son exécution.

III – Provisions pour créances

2022-010

La collectivité doit constituer des provisions pour les créances qui semblent irrécouvrables.

A partir des restes à recouvrer au 31 décembre 2021, le conseil municipal décide de provisionner environ 50 % du montant des créances de plus de deux ans soit un montant de 1500 € qui sera porté au budget 2022 au chapitre 68 compte 681.

IV – Comptes de gestion 2021**2022-011****1) Commune**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2021 établi par le Trésorier de Saint Maixent l'Ecole qui reflète les écritures de l'année écoulée et qui concorde avec le compte administratif.

<i>I – Budget Principal</i>	Solde 2020	Affectation résultat	Résultat 2021	Résultat définitif clôture 2021
Investissement	-398 934,52 €		467 025,33 €	68 090,81 €
Fonctionnement	988 669,69 €	655 450,52 €	251 576,81 €	584 795,98 €
TOTAL I	589 735,17 €	655 450,52 €	718 602,14 €	652 886,79 €

Le compte de Gestion est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2) Les Jardins des Fontenelles**2022-012**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2021 du budget annexe les Fontenelles établi par le Trésorier de Saint Maixent l'Ecole qui reflète les écritures de l'année écoulée et qui concorde avec le compte administratif.

<i>I – Budget Annexe</i>	solde 2020	Résultat 2021	Résultat définitif clôture 2021
Investissement	-95 994,84 €	24 599,60 €	-71 395,24 €
Fonctionnement	12 891,76 €	35 488,40 €	48 380,16 €
TOTAL I	-83 103,08 €	60 088,00 €	-23 015,08 €

Le compte de Gestion est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3) Clos des Terriers**2022-013**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2021 du budget annexe les Terriers, établi par le Trésorier de Saint Maixent l'Ecole qui reflète les écritures de l'année écoulée et qui concorde avec le compte administratif.

<i>I – Budget Annexe</i>	Solde 2020	Résultat 2021	Résultat définitif clôture 2021
Investissement	-163 704,74 €	8 388,86 €	-155 315,88 €
Fonctionnement	68,32 €	16 045,61 €	16 113,93 €
TOTAL I	-163 636,42 €	24 434,47 €	-139 201,95 €

Le compte de Gestion est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

V – Vote des Comptes Administratifs et résultats

1) Commune

2022-014

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence du Maire qui présente les éléments du résultat de l'année 2021. Monsieur le Maire se retire pour laisser le Conseil Municipal délibérer sur sa gestion. Mr LAMORT Patrick est nommé président de séance. Il rappelle au Conseil Municipal que le compte administratif correspond en tous points au compte de gestion du trésorier. Il fait part au Conseil Municipal du résultat de l'exercice 2021 laissant apparaître un résultat cumulé de fonctionnement au 31/12/2021 :

+ **251 576,81 €** (résultat de fonctionnement de l'exercice) + **333 219,17 €** (résultat de fonctionnement de l'exercice antérieur) soit un résultat de fonctionnement cumulé de **584 795,98 €**.

Le taux de réalisation des dépenses 2021 :

- Les charges à caractère général (achat, entretien, locations matériels, fluides, assurances) ont été réalisées à 90,10 % des sommes budgétées soit 307 206,29 €
- Les charges de personnel ont été réalisées à 92,81% des sommes budgétées, soit 224 462,14 €
- Les charges de gestion courante ont été réalisées à 85,44 % des sommes budgétées soit 113 977,06 €.
- Les charges financières ont été réalisées à 100 % des sommes budgétées soit 19 966,29 €.

Le taux de réalisation des recettes 2021 :

- Les produits des services (cantine, centre loisirs, garderie, transports scolaire, locations diverses, ont été réalisés à 119,44 % des sommes budgétées soit 84 389,83 €
- Les impôts et taxes ont été réalisés à 106,69 % des sommes budgétées soit 606 006,17 €.
- Les dotations et subventions Etat perçues ont été réalisées à 118,35 % des sommes budgétées soit 283 085,73 €.
- Les autres produits de gestion courante (fermage Les Plantes, locations salle fêtes et salle de sport) n'ont pas été budgétées en raison de la crise sanitaire et la réalisation est de 4 894,87 €.

Les produits exceptionnels (remboursement de sinistres, cessions de biens) ont été réalisés pour 5 411,01 €

Après avoir entendu, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif.

2) Lotissement le Clos des Terriers

2022- 015

Mr LAMORT Patrick fait également part au Conseil Municipal du résultat de l'exercice 2021 du lotissement Le Clos des Terriers laissant apparaître un résultat cumulé au 31/12/2021 : 24 434,47 €.

Après avoir entendu, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif.

3) Lotissement les jardins des Fontenelles

2022-016

Mr LAMORT Patrick fait également part au Conseil Municipal du résultat de l'exercice 202 du lotissement les jardins des Fontenelles laissant apparaître un résultat cumulé au 31/12/2021 : 60 088 €.

Après avoir entendu, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif. Monsieur le Maire réintègre la séance.

VI - Résultat Exploitation – Affection obligatoire 2021

1) Commune

2022-017

Le Conseil Municipal sous la présidence du Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021 pour la commune, constate le résultat d'exploitation suivant :

- Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 251 576,81 €
- Résultat de fonctionnement antérieur.....	+ 333 219,17 €

Résultat de fonctionnement cumulé.....	+ 584 795,98 €
- Solde d'investissement de l'exercice.....	+ 467 025,33 €
- Solde d'investissement antérieur	- 398 934,52 €

Solde d'investissement cumulé.....	+ 68 090,81 €
- Restes à réaliser dépenses	- 149 380,00 €
- Restes à réaliser recettes	+ 34 546,00 €

Solde des restes à réaliser	- 114 834,00 €
Besoin de financement.....	+ 68 090,81 €
	- 114 834,00 €

Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement au compte 1068	46 743,19 €

Report à nouveau (002) : 538 052,79 €

2) Lotissement le Clos des Terriers

2022-018

Le Conseil Municipal sous la présidence du Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021 constate le résultat d'exploitation suivant :

- Résultat de l'exercice 2021 : +24 434,47 €

3) Lotissement les Jardins des Fontelles

2022-019

Le Conseil Municipal sous la présidence du Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020 constate le résultat d'exploitation suivant :

- Résultat de l'exercice 2021 : + 60 088,00 €

VII – Achat de terrains en bord de Sèvre – projet nature et transition

2022-020

Dans le cadre du projet « nature et transition » Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet d'acquisition d'un nouveau terrain en bord de Sèvre. Il s'agit de la parcelle cadastrée AB 0051, appartenant aux consorts Grelet, pour un montant de 21.000,00 € (hors frais de notaire à la charge de la commune).

Dans ce cadre, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire ou son représentant, à poursuivre ses démarches d'acquisitions de terrains, et pour cette parcelle à signer toutes pièces afférentes à ce dossier ainsi que l'acte notarié chez Maître Dupuy.

VIII – Achat de terrain pour projet d'habitat

2022-021

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'acquérir un terrain, au profit de la commune, afin d'en faire une réserve foncière en vue de l'aménagement de terrains constructibles. Ce terrain jouxte le lotissement « le clos des terriers 1 et 2 ». Il s'agit de la parcelle cadastrée ZN 0043 appartenant à Mr Mouzin.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier ainsi que l'acte notarié chez Maître Dupuy.

IX- Questions diverses

1 - Aurélie Gautier présente les actions du CMJ ;

- Vendredi 25 février : sortie observation des oiseaux nocturnes avec présentation théorique dans la Salle des Fêtes avec GODS (Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres) ??
- 26 mars : sortie sur les traces et indices des animaux avec le CPIE
- 11 juin : Boom pour les enfants du CM1 à la 3^{ème} de 19h30 à 23 h
- Affiches de sensibilisation sur la propreté seront affichées à plusieurs endroits de la commune ;
- Elections pour la prochaine mandature en cours de préparation.
- 2 avril : Sortie Prison Island pour les membres du CMJ

2- Mickaël Robin rappelle qu'il n'y a plus d'animateur ado itinérant sur le centre de loisirs intercommunal. Un recrutement est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

Les délibérations numérotées 2022-008 à 2022-021 sont dans ce compte-rendu.

Prochaine réunion lundi 21 mars 2022 à 20 h 15.

Le Maire,

Roger LARGEAUD